

Issy-les-Moulineaux, le 27 mai 2019

Issy-les-Moulineaux lance sa nouvelle édition du budget participatif en ligne autour de l'éco-citoyenneté

À partir du 29 mai 2020, toutes les personnes habitant et/ou travaillant à Issy-les-Moulineaux pourront soumettre leurs idées sur la plateforme <https://budgetparticipatif.issy.com/>. Au total, 400 000 € sont alloués à la réalisation des futurs projets.



La Ville d'Issy-les-Moulineaux a été la première ville française à adopter un budget participatif : c'était il y a 18 ans, en 2002, dans le cadre d'un programme de la Commission européenne, appelé « Urb-Al », sur les pratiques de démocratie locale entre l'Europe et l'Amérique latine.

Le Maire, André Santini, avait souhaité importer une pratique couramment utilisée dans les villes brésiliennes comme Porto-Alegre. Jusqu'alors géré par les Conseils de quartier (4 sur la ville), le budget participatif s'ouvre depuis l'année dernière à l'ensemble des habitants et salariés de la commune via une plateforme dédiée : <https://budgetparticipatif.issy.com/>

CONTACT

✉ guillaume.destordeur@ville-issy.fr
☎ 01 41 23 82 58 – 06 27 26 50 16
🐦 @Issy_Presse
★ Les communiqués sur www.issy.com/espace-presse



En effet, sur un territoire qui compte 70 000 habitants... et autant de salariés, la commune a souhaité ouvrir la plateforme au plus grand nombre. La participation est possible à partir de 11 ans, l'âge minimum pour participer au Conseil Communal des Jeunes (CCJ).

En 2019, 132 projets avaient été déposés et 21 retenus suite aux votes des habitants. Parmi les réalisations : des composteurs collectifs, des abris et des bornes de gonflage vélo dans chaque quartier, des bibliothèques partagées, des équipements sportifs (baby-foot connecté, table de teqball) ou encore un potager éducatif.

En 2020 : déposez votre projet autour de l'éco-citoyenneté

Le montant maximum par projet est fixé à **70 000€** et peut concerner tous les domaines de la vie locale. Pour être recevable, ils devront être localisés à Issy-les-Moulineaux et **relever de l'intérêt public local**.

L'ensemble des propositions sera analysé par les services de la Ville qui pourront étudier la faisabilité et estimer le coût. La sélection se fait, pour chaque champ de compétence, par ordre décroissant du nombre de voix **jusqu'à épuisement de l'enveloppe globale de 400 000 €** (380 000 € pour les dépenses d'investissement et 20 000 € pour les dépenses de fonctionnement)

Les projets ayant recueilli la plus grande adhésion lors du vote du public seront lancés dès le semestre suivant.

Les Conseils de quartier, forts de leur savoir-faire et de leur connaissance du terrain, seront chargés d'accompagner les porteurs de projets, d'attribuer des « Coups de cœur » à certains projets, puis d'effectuer le suivi des projets lauréats et d'accompagner leur exécution.

Par ailleurs, **une cellule d'accompagnement des porteurs de projet** est mise en place sur <https://budgetparticipatif.issy.com/contact>

« Depuis longtemps engagée dans une démocratie locale foisonnante, la Ville a été pionnière en la matière. Nous sommes aujourd'hui tenus au défi de rester à la hauteur d'une politique avant-gardiste avec la deuxième édition du budget participatif en ligne, conçue autour de la thématique de l'éco-citoyenneté et du développement durable. La concertation est une démarche ancrée dans l'identité de notre ville et dans nos pratiques quotidiennes de smart city humaine et innovante » a déclaré André Santini, ancien Ministre, Maire d'Issy-les-Moulineaux et Vice-président de la Métropole du Grand Paris.

CALENDRIER

📅 Du 29 mai au 12 juillet | dépôt des projets

📅 Du 12 juillet au 28 août | analyse et chiffrage des projets par les services municipaux

📅 Du 4 septembre au 30 septembre | vote des habitants

📅 Fin 2020 | réalisation des premiers projets

CONTACT

✉ guillaume.destordeur@ville-issy.fr
☎ 01 41 23 82 58 – 06 27 26 50 16
🐦 @Issy_Presse
★ Les communiqués sur www.issy.com/espace-presse